

## **INSTRUCTIONS** **à l'usage des écoles maternelles**

*(Arrêtées par le Comité des Inspectrices générales des écoles maternelles)*  
(Du 16 mars 1908)

---

### **A. — Objet de l'école maternelle.**

L'école maternelle a pour but de donner aux enfants au-dessous de l'âge scolaire les soins que réclame leur développement physique, intellectuel et moral. (Décret du 2 août 1881.)

L'école maternelle n'est pas une école au sens ordinaire du mot : c'est un abri destiné à sauvegarder l'enfant des dangers de la rue, comme des dangers de la solitude dans un logis malsain. Elle doit donc encourager la fréquentation quotidienne des enfants errants et de ceux dont la mère travaille tous les jours et toute la journée hors de la maison ; — elle recevra les autres aux heures où leur mère ne peut pas s'en occuper ; — elle donnera également l'hospitalité pendant les récréations aux enfants privés de camarades de leur âge.

La valeur de la directrice d'école maternelle ne se mesure nullement par le nombre de connaissances communiquées et la durée des exercices, mais plutôt par les connaissances et la sollicitude manifestées à propos de la santé et du bien-être des enfants : soins d'aération, d'alimentation, de vestiaire, de propreté sous toutes ses formes, de prophylaxie, etc., etc., comme aussi par l'ensemble des bonnes influences auxquelles l'enfant est soumis, par le plaisir qu'on lui fait prendre aux occupations, par les habitudes d'ordre, de politesse, d'obéissance, de bonne humeur, de serviabilité, d'attention, d'adresse manuelle, d'activité intellectuelle qu'il contracte peu à peu.

Tous les exercices de l'école maternelle — occupations et récréations — seront réglés d'après ce principe général ; ils doivent aider au développement des diverses facultés de l'enfant, sans fatigue, sans contrainte, sans excès d'application ; ils sont destinés à l'éloigner du désœuvrement en lui faisant éprouver les jouissances de l'activité. — Le but à atteindre, en tenant compte des diversités de tempérament, de la précocité des uns, de la lenteur des autres, c'est qu'ils aiment leur tâche, leurs jeux, leurs occupations de toutes sortes.

Une bonne santé, — la vue, l'ouïe, le toucher, exercés par une suite graduée de petits jeux et de petites expériences personnelles, tantôt libres, tantôt provoquées par la maîtresse et toutes propres à faire l'éducation des sens ; — l'empressement à regarder, à imiter, à questionner, à écouter, à répondre ; — un commencement d'habitudes disciplinées et de curiosités intellectuelles sur lesquelles l'école primaire puisse s'appuyer pour donner plus tard un enseignement régulier ; — l'intelligence éveillée, enfin, et l'âme ouverte à

toutes les bonnes impressions morales : tels doivent être les effets de ces premières années passées à l'école maternelle.

## B. — Méthode.

Ces principes posés, quelle est la méthode qu'il conviendra d'appliquer aux écoles maternelles ? — C'est évidemment celle qui s'inspire du nom même de l'établissement, c'est-à-dire celle qui consiste à imiter le plus possible les procédés d'éducation d'une mère intelligente et dévouée, méthode essentiellement naturelle, familière, toujours ouverte à de nouveaux progrès, toujours susceptible de se compléter et de se réformer.

## C. — Programme du 18 janvier 1887.

Ce programme, rappelé par la circulaire du 22 février 1905 — et excellent s'il est de mieux en mieux interprété — comprend par ordre d'importance :

- 1° Des jeux, des mouvements gradués et accompagnés de chants ;
- 2° Des exercices manuels ;
- 3° Les premiers principes d'éducation morale ;
- 4° Les connaissances usuelles ;
- 5° Des exercices de langage, des récits, des contes ;
- 6° Les premiers éléments du calcul, du dessin, de l'écriture et de la lecture (Ces deux dernières réservées aux enfants au-dessus de cinq ans).

Il tombe sous le sens que ce programme s'applique à tous les enfants - (le deux à six ans, quel que soit l'établissement scolaire qu'ils fréquentent.

Le développement physique étant la base de l'éducation, le programme débute par les exercices physiques.

L'enfant exerce d'abord ses jambes, ses bras, sa voix, ses sens, par les jeux, les mouvements gradués, les chants ; il devient adroit de ses mains et développe son goût par les exercices manuels.

En jouant avec ses camarades, en mangeant et en travaillant à côté d'eux, il apprend à vivre en société ; sa conscience s'éveille ; les premiers principes de morale lui sont révélés ; sans entendre jamais une *leçon* de morale, il comprend peu à peu qu'il ne doit être ni accapareur, ni brutal, ni égoïste, ni indolent ; qu'il doit aimer ses parents, ses maîtres et leur obéir. Jour après jour, il s'élèvera à la générosité et à la douceur, à l'amour du travail, à la confraternité, à la bonté. Il doit savoir *cela* avant de savoir lire et écrire : mais il ne peut l'apprendre qu'autant que son développement physique le lui permet.

L'éducation intellectuelle vient ensuite, mais allégée, réduite à sa plus simple expression, le programme n'existant que pour indiquer des sujets de causerie... quand l'occasion s'en présentera.

Les exercices manuels doivent alterner avec les exercices plus spécialement intellectuels (au maximum deux par jour de ces derniers et plutôt le matin). La durée n'en dépassera pas vingt minutes. Ils seront toujours séparés par des chants, des mouvements, des marches ou des évolutions.

#### D. — Plan et détail des programmes.

Voir les tableaux ci-après :

### JEUX ET CHANTS

#### PETITE SECTION (2 À 5 ANS)

Jeux libres et jeux dirigés :

A. Jeux de classe avec jouets. — Poupées et ménages, cubes, briques, animaux de bois, cuvettes à sable, etc.

B. Jeux de classe sans jouets. — Gestes d'imitation.

C. Jeux d'action (cour ou préau) avec jouets. — Seaux et sable, brouettes, guides, balles, quilles, etc.

D. Jeux d'action (cour ou préau) sans jouets. — Type : *Chats et souris*.

Jeux d'action (cour ou préau) chants mimés. — Type : *Pont d'Avignon*.

Jeux d'action (cour ou préau) rondes.

Chant de la maîtresse et des enfants de la grande section écoutés par les petits.

Chants à l'unisson très simples.

#### GRANDE SECTION (5 À 6 ANS)

Jeux libres et jeux dirigés :

A. Jeux de classe avec jouets. — Comme ci-dessus ; en outre, osselets, bilboquets à cornets, lotos, patiences, etc.

B. Jeux de classe sans jouets. — Type : *Pigeon vole*.

C. Jeux d'action (cour ou préau) avec jouets. — Sabots, cordes, cerceaux, passe-boules, etc.

D. Jeux d'action (cour ou préau) avec jouets. — Cloche-pied, marelle, etc.

Jeux d'action (cour ou préau) avec chants. — Type : *La Marjolaine*.

Jeux d'action (cour ou préau) chants mimés.

Marches et évolutions d'ensemble avec pas de danse faciles et figures avec accessoires (Type : *Scènes Dalcroze*).

Chants à l'unisson et à deux parties exclusivement appris par l'audition et avec accompagnement d'instrument (violon ou autre).

Voir aussi le volume Carr et Siquot, *36 danses chantées et mimées pour les petits*, 1 volume broché 2 fr., relié 2 fr. 50.

## EXERCICES MANUELS

### PETITE SECTION

Enfilage de perles. — Déchiquetage. — Fleurs. — Modelage. — Parfilage. — Piquage. — Tressage. — Chaînette au bouchon, etc.

### GRANDE SECTION

Comme précédemment. — Broderie sur canevas ou papier (coton ou rafia). — Petites constructions très simples avec paille et carton (exceptionnellement). — Petits exercices au crochet, à la fourche, etc. — Imitation des travaux du pays et utilisation de produits locaux.

## ÉDUCATION MORALE

### PETITE SECTION

Organisation générale propre à éviter le désœuvrement et l'ennui et à favoriser la belle humeur et la bonne volonté, condition de toute éducation. — Soins donnés aux enfants pour leur faire prendre de bonnes habitudes, gagner leur affection et maintenir entre eux l'harmonie. — Conseils d'hygiène occasionnels sans leçons proprement dites.

Éducation morale pratique, par les jeux individuels et collectifs (habitude de l'entr'aide) ; par les exercices ménagers (soins personnels et soins domestiques). — Boîtes d'économie domestique (fil, aiguilles, boutons, brosses, etc., etc.).

### GRANDE SECTION

Comme précédemment, en occupant de plus en plus les enfants les uns pour les travaux (travaux des grands pour les jeunes) et en leur proposant de petites responsabilités et de petits services d'utilité générale (tenue de l'école). — Tutelle d'un petit par un grand.

Soins de plantes d'appartement et de jardin. — Soins d'animaux, si les cours et dépendances permettent d'en installer quelques-uns, sans inconvénients (animaux inoffensifs, relativement sans odeur et que la captivité ne semble pas faire souffrir : tortues, poissons, tourterelles, souris blanches, etc.).

## LEÇONS DE CHOSES

### PETITE SECTION

Observation libre, par les fenêtres, si possible : la cour, le jardin, la rue. — Expériences libres avec abondant matériel de jouets usuels.

Exercices d'observation dirigés par la maîtresse pour amener les enfants à regarder, à palper, à flairer, à imiter, à questionner, à répondre. — Objets usuels mis sous leurs yeux et dans leurs mains ; utilisation pratique de ces objets devant les enfants et avec leur concours, pour en rappeler le nom et l'usage.

Mise en scène de la vie des animaux familiers avec personnages mobiles (animaux de bois, gravures découpées, etc.).

### GRANDE SECTION

Exercices libres ou dirigés comme précédemment. — Affinement des sens : couleurs et nuances, formes et dimensions, poids, sons, odeurs, saveurs, etc. — Notions très élémentaires avec expériences sur les objets de vêtement, d'alimentation, d'habitation, de travail (objets réels et parfois gravures).

Mœurs familiales des animaux domestiques et sauvages, sans se borner à leur utilité au point de vue de l'homme. — Soins dus aux animaux domestiques. — Noms des plantes alimentaires et ornementales de la contrée (arbres de la cour, de la route, fleurs familières).

Observation quotidienne et directe des saisons : leurs aspects, leurs travaux, leurs produits, selon chaque localité.

Orientation de la classe et situation de l'école par rapport au quartier. — Notions géographiques au moyen du sable.

## LANGAGE

### PETITE SECTION

Exercices de prononciation à l'aide des images et des exercices de mémoire.

### GRANDE SECTION

Comme précédemment.

Jeux par questions et réponses. — Verbes mimés ; conjugaison orale avec les termes de temps (hier, aujourd'hui, demain), etc.

Récits et lectures enfantines faits par la maîtresse et suivis de causeries avec les enfants.

## CALCUL, DESSIN, ECRITURE, LECTURE

### PETITE SECTION

*Calcul.* — Groupements très variés d'objets semblables : 2, 3, 4, 5 jusqu'à 10, et compte de ces objets (sacs individuels de cailloux, bâtonnets, coquillages, etc.).

*Dessin.* — Crayonnages libres. — Silhouettes et alignements au moyen de cubes, briques, bâtonnets, lattes, cailloux, jetons, boutons, etc. — Essais de copie de ces combinaisons sur l'ardoise.

Aucun exercice de lecture.

### GRANDE SECTION

*Calcul.* — Groupements d'objets : 20, 30, 40, jusqu'à 50 (sacs individuels). — Demi ; moitié ; tiers ; quart.

Petits exercices de calcul mental : additions, soustractions, multiplications, divisions. — Représentations des nombres, de l'unité jusqu'à 50.

Petits exercices écrits de calcul avec dessins correspondants. — Exercices et jeux avec le mètre, le franc, le litre, les poids (balance, kilogr., demi-kilogr.).

*Dessin.* — Crayonnages libres une fois par semaine, sur cahier pour permettre de constater les progrès. — Décalquage de feuilles. — Silhouettes, bordures, rosaces par groupements et alignements d'objets comme précédemment. — Copie en noir ou en couleur de ces combinaisons sur l'ardoise ou sur le papier. — Petits dessins symétriques sur papier quadrillé ; piquage et broderie de ces dessins. — Copie d'objets usuels très simples. — Croquis de tous genres.

Premiers exercices d'écriture.

Premiers exercices de lecture et le plus vite possible, copie quotidienne d'une des phrases de la leçon de lecture, écrite au tableau noir.

Vu et approuvé :

*Pour le Ministre de l'Instruction publique  
et des Beaux-Arts :*

*Le Directeur de l'Enseignement primaire,  
Signé : A. GASQUET.*